

téléphone

02 31 86 18 56

télécopie

02 31 85 78 60

mél

[int.0140013n@ac-caen.fr](mailto:int.0140013n@ac-caen.fr)

**Achat de consommables informatiques – Année 2022**

**Règlement de la consultation et conditions administratives et techniques particulières**

Marché n°2021/INFOCONS/19140013400018

1. La consultation porte sur l’achat de consommables informatiques.

2. Le marché sera passé selon les règles de la procédure adaptée (art. 28 du code des marchés publics).

3. Il sera régi par :

- les dispositions du présent document

- le cahier des clauses administratives générales « fournitures courantes et services».

4. Le marché n’est pas divisé en lots.

5. Les offres seront présentées sous la forme de devis détaillés (**uniquement des cartouches** **d’origine**)

6. Les candidats produiront à l’appui de leur candidature :

- la copie du ou des jugements prononcés s’ils sont en redressement judiciaire.

- une déclaration sur l’honneur pour justifier qu’ils n’entrent dans aucun des cas mentionnés aux articles 45 et 48 de l’ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics (ou formulaire DC1). Les candidats retenus devront en apporter la preuve et devront être en mesure de justifier qu’ils ont satisfait à leurs obligations fiscales et sociales (attestation fiscale, certificat social et attestation de vigilance)

7. Les offres seront jugées selon les critères pondérés suivants :

- prix : 95 %

- délai de livraison : 5 %

La note de prix (sur 10) est donnée par la formule : 10 x offre moins disante / offre. Les autres critères seront notés de 0 à 10.

|  |  |
| --- | --- |
|  |  |

8. Personnes référentes :

Pour les questions techniques et administratives : Madame Laetitia CHETOUI, au service intendance, à l’adresse et au téléphone figurant en en-tête, e-mail :

**laetitia.chetoui@ac-normandie.fr**

19. Les offres seront valables jusqu’au 31 décembre 2022.

20. La date limite de réception des offres est fixée au 13 /12/2021 à 12 h. Elles devront impérativement être mises sur le site AJI.